



Les missions du Relais Assistantes Maternelles

Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les assistantes maternelles agréées ou les candidates à l'agrément

La mission informative est essentielle pour venir en aide aux parents et aux professionnel(le)s, pour mettre en relation l'offre et la demande et faire connaître le service.

Le Relais, en proposant des entretiens individuels ou des informations collectives thématique, informe sur :

- la connaissance de l'enfant et ses besoins,
- les différents modes d'accueil,
- l'importance du choix de mode d'accueil en général et de celui de l'assistant(e) maternel(e) en particulier
- la connaissance du métier et l'obtention de l'agrément des assistant(e)s maternel(e)s
- les droits et obligations du particulier employeur et des assistant(e)s maternel(e)s salarié(e)s du particulier
- le statut de l'assistant(e) maternel(e)
- la spécificité de l'emploi à domicile

Le Relais gère l'offre et la demande, en diffusant des enquêtes de disponibilité régulièrement.

**Animer un lieu où professionnel (le) s de l'accueil à domicile,
enfants et parents se rencontrent,
s'expriment et tissent des liens sociaux**

La mission d'animation vise le tissage d'un réseau de professionnel (le) s, de parents et de partenaires. Elle repose sur une approche collective par l'organisation de temps d'échanges, d'activités d'éveil pour les enfants.

Le Relais favorise la rencontre des parents et des assistantes maternelles pendant :

- des entretiens avec ou sans rendez-vous
- des temps d'accueil collectif ponctuels ou réguliers
- des spectacles, des manifestations festives
- des sorties..

Les temps d'accueil collectif sont un outil pour que :

- les assistantes maternelles s'informent, se forment, se constituent en réseau, fassent connaissance
- les enfants s'observent, créent des liens, échangent des savoir-faire, se dynamisent, s'éveillent, se socialisent
- les parents soient informés, créent des réseaux, tissent des liens, fassent connaissance et entament une relation de confiance
- tous découvrent avec les enfants des lieux pour eux, fassent la fête, prennent du plaisir, partagent avec les enfants de nouveaux apprentissages

Tous les mardis matins sont proposées des activités pour les assistantes maternelles et les enfants, le programme est envoyé à toutes les assistantes maternelles des 4 communes tous les 3 mois.

Ces activités ont lieu un mardi sur 2 au relais à Baud, un mardi sur 2 dans une commune (salle polyvalente de Guénin, salle polyvalente de St Barthélémy et bibliothèque de Pluméliau) : la plupart sont sur inscription..

Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel

Le Relais n'exerce aucun contrôle sur l'activité des professionnel (le) s en charge de l'enfant, sa fréquentation est basée sur le volontariat. Les activités proposées par le relais favorisent les échanges, le partage d'expérience, interrogent les pratiques professionnelles, sensibilisent au besoin de formation et participent à la construction de l'identité professionnelle.

Le Relais valorise l'accueil à domicile :

- informe sur l'agrément et les statuts des assistant(e)s maternel(le)s
- incite à faire respecter la légalité
- aide et incite les assistante(e)s maternel(le)s à se former
- créer un réseau d'assistant(e)s maternel(e)s
- est partenaire des services de PMI
- organise des réunions thématiques et des groupes de parole

Participer à une fonction d'observatoire des conditions locales d'accueil des jeunes enfants

Le Relais travaille en partenariat avec :

- les services départementaux de PMI
 - la Caisse d'Allocations familiales
 - les élus municipaux
- les structures d'accueil petite enfance
 - l'école de musique
 - les associations
 - les bibliothèques

Le relais est un service public, gratuit et ouvert à tous.